

ICtelecom risque le dépôt de bilan

Mauvaise passe pour ICtelecom. Le fournisseur de solutions de téléphonie sur IP pour entreprises s'est mis en cessation de paiement début avril pour faire face à ses difficultés financières. Une demande auquel le tribunal de commerce de Paris a ordonné, le 12 avril, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la société, en fixant la période d'observation à deux mois (jusqu'au 12 juin, donc).

« La période d'observation sera consacrée à l'optimisation des mesures de restructuration déjà engagées et à la mise en oeuvre de tous les moyens en vue d'assurer la pérennité de la société », a communiqué ICtelecom, nous apprend L'Espresso.fr. L'assemblée générale mixte, initialement prévue le 30 avril 2012, est reportée à une date ultérieure (encore inconnue).

Opérateur virtuel dès 2006

Selon *Les Echos*, ICtelecom avait réalisé un chiffre d'affaires de 18,3 millions d'euros en 2009-2010, et compte désormais moins de 100 salariés contre 150 en 2010. La création de la société remonte à 1997. Le fournisseur de solutions télécoms pour les TPE et les PME a pris position sur le thème de la convergence (opérateur-intégrateur).

Le fournisseur commercialise des solutions triple play packagées (voix, data, mobile) et parie sur des solutions type IP Centrex (externalisation du standard téléphonique dans le cloud). En 2007, il avait acquis Active Telecom pour renforcer son offre. Parmi ses références clients, ICTelecom mettait en avant la plate-forme de partage vidéos Dailymotion en 2008.

Dès mai 2006, ICtelecom a adopté le statut d'opérateur mobile virtuel (MVNO) avec Bouygues Telecom. Ce qui n'empêche pas l'entreprise de conserver SFR comme opérateur réseau partenaire de référence.

100 millions d'euros pour 2012

Sur le front du financement, ICtelecom est entré en juin 2007 sur le Marché Libre d'Euronext avant de basculer en mai 2010 sur le segment Alternext de NYSE Euronext. Un mouvement aussitôt suivi d'une augmentation de capital de 3,2 millions d'euros réservée à cinq investisseurs : Promelys Participations, Pelican Venture, Sigma Gestion, SPRL Manon Holding et l'investisseur individuel Jean-Luc Lénart.

« Notre transfert sur Alternext va permettre d'accélérer ce processus en nous donnant les moyens de nos ambitions, affirmait à l'époque **Goël Haddouk**, fondateur et PDG d'ICtelecom. Notre société, qui entend devenir l'acteur majeur des services numériques auprès des petites et moyennes entreprises, a développé un modèle économique solide s'appuyant également sur des opérations de croissance externe. » Mais l'objectif affiché à l'époque (« atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros dans l'exercice 2012-2013 ») sera impossible à réaliser dans le nouveau contexte.